

Annick GREMY
Mairie de GRIEGES



Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le - 5 AVR. 2023

ID : 001-210101796-20230328-202309-BF

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE DE GRIEGES
N°09**

Séance du 28 mars 2023

L'an 2023, le 28 du mois de mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Annick GRÉMY, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
18	15	15
		Pour : 15
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BONNOT Jean-Jacques, M. BOUQUET Frédéric, M. CHARVET Thierry, M. CUERQ Raymond, Mme DESMARIS Ginette, Mme FILET Marie-Claude, Mme GREMY Annick, Mme HULEUX Cindy, M. LAMPS Arnaud, M. LORIN Christian, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, M. PACCOUD Christian, Mme SANDRIN Annie, Mme SANJUAN Catherine

Procurator(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
21 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Mme PALLOT Irène, M. DURAND Paul, M. MANIGAND Hervé

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme SANJUAN Catherine

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Mme Annick GRÉMY, Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par M. Frédéric COGNON, SGC BOURG-en-BRESSE à la clôture de l'exercice.

Mme Annick GRÉMY, Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à l'approbation du conseil municipal en même temps que le compte administratif.

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à GRIÈGES

le Maire GREMY Annick